

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

**Décision n° 10476 du 13 juin 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne**

NOR : INTJ1715318S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 24573 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630317S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2017 :

Lerdung Stéphane	NIGEND : 145081	NLS : 8003143
Magrit Xavier	NIGEND : 152471	NLS : 8008346
Ripoll-Dausa Pascal	NIGEND : 163687	NLS : 8019282
Fernandez Jean-Manuel	NIGEND : 183628	NLS : 8041303
Saintangel David	NIGEND : 170159	NLS : 8025389
Marailat Thierry	NIGEND : 154967	NLS : 8012655

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 juin 2017.

*Le colonel, commandant adjoint de la région
de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*
F. BONAVIDA